

Groupe « Valorisation économique territoriale des ressources locales »
Sous-groupe « biomasse-énergie »

Fiche action 2010

projet

**Cohabitation de projets divers de production d'énergie à partir de biomasse
à l'échelle d'un territoire**

▪ **Coordonnées de la structure**

Coop de France

▪ **Nom et coordonnées de la personne responsable du projet**

Delphine ANTOLIN / Laure PEDOUSSAUT

Tél : 01 44 17 58 13 / 01 44 17 58 14

Mail : delphine.antolin@coopdefrance.coop / laure.pedoussaut@coopdefrance.coop

▪ **Rattachement du projet à la problématique du groupe**

Problématiques n°3 « identification d'expériences territoriales ayant réussi à faire « cohabiter » petits et grands projets de valorisation de la biomasse ».

▪ **Echelle territoriale concernée par ce projet**

L'action proposée est de portée nationale, avec une volonté de valoriser les expériences abouties, en cours ou à venir, des acteurs des territoires où cohabitent ou seront amenés à cohabiter des projets de valorisation de la biomasse en énergie de différentes tailles (exemple : petits projets locaux et projets industriels).

▪ **Partenariats**

Partenaires de l'action :

- Union des Coopératives Forestières Française (UCFF)
- Coop de France
- Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie / Réseau Mixte Technologique Biomasse Energie Environnement et Territoire
- ISARA LER (thèse Yvan TRITZ)
- FNCOFOR
- Réseau Rural Bas Normand
- FNE
- FCBA

Autres partenaires possibles (sous réserve de confirmation) :

- ADEME (contact en lien avec les agents biomasse/énergie régionaux à identifier)
- Autres Réseaux Ruraux Régionaux

Partenaires associés au suivi de l'action :

- Bureau de la Biomasse du MAP
- APCA ?
- Forêts Privées de France ?
- Trame ?
- GMR ?

▪ **Descriptif du projet**

1) Contexte

Le développement de la biomasse énergie est fortement impulsé par les pouvoirs publics en réponse aux engagements nationaux et européens en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de développement des énergies renouvelables. La conséquence de cette impulsion est la multiplication rapide des projets de valorisation énergétique de la biomasse. Avant même que ces projets ne soient engagés, les

territoires doivent mener une réflexion sur l'engagement de la ressource biomasse dans les différents projets, en s'interrogeant sur la suffisance du gisement et sur l'optimisation de sa mobilisation.

C'est pourquoi il sera nécessaire, pour limiter la concurrence d'accès au gisement de biomasse sur un territoire, d'anticiper autant que possible ces différents projets et d'envisager dès le départ (et non a posteriori une fois les projets concrétisés) un mode de concertation/structuration entre les acteurs du territoire et des projets biomasse pour valoriser ce gisement de façon pertinente.

2) Objectifs

Finalité :

Optimiser la cohabitation sur les territoires des productions d'énergie à partir de biomasse en prenant mieux en compte les externalités des divers types de projets.

Le sous-groupe « biomasse-énergie » du réseau rural a réaffirmé l'idée que le développement de projets de biomasse-énergie locaux est un facteur de développement rural, d'autant plus que la valorisation de la biomasse se rapproche de son lieu de production.

Parallèlement, les pouvoirs publics ont lancé différents appels d'offre pour des projets biomasse-énergie de taille industrielle (CRE et BCIA, par exemple) qui contribueront pour une forte part à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES. Mais ces projets ne doivent pas faire oublier ni disparaître toutes les valorisations locales existantes ou à venir, qui si elles servent moins les objectifs nationaux, ont un rôle économique et social au niveau local indéniable.

Il ne s'agit pas d'opposer projets industriels et projets locaux. Des expériences locales montrent qu'un équilibre est possible. L'action proposée vise à capitaliser les expériences existantes pour faciliter leur cohabitation au sein d'un même territoire et valoriser au mieux les gisements de biomasse locaux. L'effort national demandé suppose la contribution de tous. Chacun de ces types de projet a sa pertinence, offre des intérêts réels et spécifiques et tous doivent pouvoir se développer en même temps. Pour le sous-groupe biomasse énergie du Réseau Rural Français, les priorités sont :

- d'offrir les mêmes facilités de développement à ces différentes voies,
- d'impliquer systématiquement les acteurs économiques ruraux dans le déploiement des projets, y compris industriels,
- d'organiser les filières biomasse pour permettre une coexistence, parfois même une synergie entre projets bioénergie de différentes tailles et de différentes finalités.

Objectifs stratégiques :

- Mieux connaître, faire se rencontrer et se comprendre les différents acteurs du territoire des projets biomasse (inter-réseau rural, fournisseurs de biomasse agricole et forestière, différents acteurs des filières biomasse/énergie : fournisseur, industriel, décideur local...)
- Identifier les freins et les motivations des différents types d'acteurs
- Identifier les possibilités de prolongement de l'action en 2011, par exemple en envisageant la construction d'outils d'aide à la décision pour les acteurs de territoires (« des clefs pour une affectation optimale de l'approvisionnement biomasse dans les territoires ») et en identifiant les éléments d'analyse transposables à d'autres productions non-alimentaires que l'énergie.

Prospective après 2010 :

Pour maximiser les retombées de la valeur ajoutée des projets sur les territoires, il pourra être proposé pour 2011 dans le prolongement de l'action 2010, d'élaborer des outils d'aide à la décision (scenarii-types, schémas d'articulation locale).

Exemples évoqués lors des premières réunions de travail du Comité Technique :

*- l'outil du **plan d'approvisionnement territorial (PAT)** qui permet d'identifier la ressource et ses conditions de mobilisation et de connecter la ressource disponible avec les besoins actuels et futurs du territoire dans une optique de développement des usages et modes de valorisation du bois local, le « surplus » étant alors disponible pour les projets « industriels » au-delà du territoire : une manière de conjuguer filière courte, prioritaire au bénéfice du territoire et de ses projets de développement, et filière industrielle.*

exemple : délibération du comité syndical du Syndicat mixte du Pays Loue Lison qui, fort des enseignements du PAT, a établi sur son territoire, a arrêté une politique de structuration de la filière bois énergie à l'échelle de son territoire.

- la tendance au regroupement d'unités pour atteindre une taille critique afin d'approvisionner de plus gros projets (organisation via les opérateurs économiques)

exemples : projet Ulysse en Gironde avec le regroupement d'unités de scierie, SCIC dans le bois construction pour fournir un atelier de séchage/débitage local

Réseau Rural Français

Objectifs opérationnels :

Identifier les modalités de cohabitation entre les différents types de projet (notamment de tailles variées) sur un même territoire :

- Identifier les territoires avec des projets de taille industrielle en cours de concrétisation/lancement ou en réflexion
- Analyser, sur une sélection de sites, la structuration des acteurs du territoire en lien avec ces projets pour appréhender l'impact des unités industrielles de production d'énergie à partir de biomasse sur leurs territoires d'approvisionnement et d'implantation (emprise sur le gisement biomasse, retombées de la valeur ajoutée sur les territoires et synergies avec d'autres dynamiques du territoire)
- Capitaliser sur les exemples de structuration ayant permis/facilité la cohabitation entre les différents types de projet utilisateurs de biomasse
- identifier les leviers de progrès (premières recommandations).

3) PLAN D'ACTION

Chef de file / coordinateur : COOP de France (CDF).

Un Comité Technique sera mis en place afin d'organiser la mise en œuvre de l'action et de la suivre.

Comité Technique : CRA Picardie (en tant que chef de file du RMT Biomasse), UCFE, CDF

Un Comité de Pilotage permettra d'associer d'autres partenaires au pilotage global du projet et à son suivi de manière plus ponctuelle.

Comité de Pilotage : membres du Comité Technique + FNCOFOR + FNE + ISARA LER + Bureau de la Biomasse du MAP ? + autres ?

Autres partenaires opérationnels : Réseau Rural Bas Normand + Réseaux Ruraux Régionaux (RRR) intéressés ?

Les acteurs des territoires analysés qui formaliseront l'historique des concertations en lien avec les projets biomasse/énergie et pourront organiser des séquences de travail pour identifier les jeux d'acteurs et préciser leurs craintes et leurs motivations. Leur contribution sera essentielle pour la phase de capitalisation de l'action.

Ces acteurs restent à identifier en fonction des territoires « test » qui seront retenus. D'ores et déjà, des acteurs sont intéressés par cette démarche, notamment au sein du Réseau Rural normand : CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands), JF Wemaere (agric gouv), Biomasse Normandie, Ademe, UFC Que Choisir.

Actions	Tâches	Réalisateurs / temps
1. Coordination	Coordination globale + évaluation finale + gestion administrative et financière <i>2 réunions du comité de pilotage (en début et fin de projet)</i>	CDF : 12j CDF, CRAP, UCFE, FNCOFOR, FNE, FCBA, ISARA
2. Panorama des projets industriels en France : stade d'avancement, type d'approvisionnement biomasse et acteurs concernés,...	• a/ Recueil des contacts sur les projets CRE et BCIA. , sur les projets suivis ou portés à connaissance des pôles de compétitives <i>1 réunion du comité technique (enclenchement du projet)</i>	CDF : 2j CRAP : 2j UCFE : 2j Membres COPIL : 4j Bureau de la biomasse du MAAP
	• b/ Contacts téléphoniques pour obtenir les précisions, mobilisation de relais (réseaux des partenaires et RRR)	CDF : 3j Membres COPIL : 4j <u>Avec accompagnement stage ou groupe d'étudiants</u>
3. Analyse approfondie des impacts sur les territoires sélectionnés ; 1ères recommandations	• a/ Sélection de la zone d'analyse (2-3 régions ; + 1 région plus avancée à l'étranger ?) sur la base de critères à définir	CDF : 2 j CRA : 2j UCFE : 2j

Réseau Rural Français

	(ex. : type d'unités présentes, rayon d'appro, type de biomasse, intérêt du RRR pour s'impliquer dans le projet (par ex Réseau Bas Normand) <i>1 réunion du comité technique</i>	
	• b/ Analyse approfondie du territoire (recueil de données, enquêtes de terrain) : identification des projets de différentes tailles sur territoire, description des attentes et constats / craintes des différentes parties prenantes des projets,...	CDF : 10j UCCF : 5j ISARA (thèse) : 5j FNE : 5j FCBA : 5j CRAP ou CDA de Picardie : 3j Réseau régionaux : RR Bas Normand : 3j Autres réseaux (3 jours x nombre de territoires) <u>Avec accompagnement stage ou groupe d'étudiants</u>
	• c/ Analyse et 1ères recommandations : élaboration d'un document de capitalisation (recueil des expériences de territoires et note de synthèse), réunions de réflexion et de validations intermédiaires <i>2 réunions du comité technique</i> <i>1 réunion d'échange par territoire</i>	CDF : 5j CRA : 2j UCCF : 2j Membres du Copil : 4j Réseau régionaux : RR Bas Normand : 1j Autres réseaux (1 jour x nombre de territoires)

N.B. : La tâche 3.b/ (enquête de terrain) pourrait comporter en complément une **approche sociologique** pour analyser les jeux d'acteurs et identifier les motivations et freins : pourquoi le projet (ou son montage) a-t-il fonctionné ? quels ont été les facilitateurs, les éléments de blocage ? comment le dialogue a-t-il été instauré entre les acteurs ? ...

Cette approche serait complémentaire de la thèse menée par Yvan Tritz (au sein de l'ISARA), membre du groupe de travail réseau rural national. Les compétences en sociologie de l'ENGREF Clermont-Ferrand pourraient être mobilisées.

Cette action sera conduite en lien avec les autres actions menées dans le cadre du sous-groupe Biomasse-énergie :

- l'action sur l'état des lieux, l'analyse et la caractérisation des études de gisements de biomasse : la présente action pourra bénéficier des premiers résultats des enquêtes menées afin d'identifier les territoires préoccupés par la ressource en biomasse et sa gestion
- l'action sur les expériences réussies de démarches territoriales valorisant la biomasse-énergie : les aspects relatifs à la structuration des acteurs pourront être analysés dans le cadre de la présente action sous l'angle « cohabitation entre projets de différentes tailles » et être intégrés dans les recommandations

Pour cela, des séquences d'échanges inter-action seront intégrées à l'ordre du jour des réunions du sous-groupe Biomasse-énergie.

▪ Livrables et modalités de rendu

- Recueil d'expérience territoires (fiches de cas ?) d'accueil de projets énergie biomasse d'envergure
- Note de synthèse proposant des recommandations pour l'optimisation de la cohabitation de divers projets énergie biomasse dans un territoire
- Note de bilan final du projet

Réseau Rural Français

Ces résultats seront rendus sous la forme d'une ou plusieurs pages Internet et/ou d'un document téléchargeable, ainsi que sous la forme d'un colloque de restitution (colloque Réseau Rural du groupe « valorisation économique territoriale des ressources locales »).

▪ Calendrier 2010

Action	Tâche	Période
1	• a/ Coordination et évaluation	02/10 -> 12/10
	• b/ Gestion administrative et financière	02/10 -> 12/10
2	• a/ Recueil des contacts sur les projets CRE et BCIA	04/10
	• b/ Enquête téléphonique	05/10 -> 09/10 ? (dépend de la solution trouvée pour une personne dédiée)
3	• a/ Sélection de la zone d'analyse	
	• b/ Enquête de terrain	
	• c/ Analyse et 1ères recommandations	

▪ Budget 2010

ACTIONS	TACHES	Jours CDF	Jours autres partenaires	Somme
1. Coordination	pilotage + administratif	17		17
2. Panorama projets industriels	inventaire	2	8	10
	contacts téléphoniques	3	4	7
3. Analyse approfondie des impacts sur les territoires	sélection zone d'analyse	2	4	6
	analyse approfondie territoire	10	32	42
	premières recommandations	5	11	16
TOTAL jours partenaires		39	59	98
Frais partenaires		10 530,00 €	23 600,00 €	34 130,00 €
Frais groupe étudiants ou stage				3 000,00 €
Frais de déplacement				3 000,00 €
Frais de communication				4 000,00 €
Frais divers				10 000,00 €

TOTAL PROJET	44 130,00 €
Financement RR 50%	22 065,00 €
Financement FEADER 50%	22 065,00 €

→ Pour les coûts journée

- Coop de France : indemnisation du coût salaire chargé sans frais de structure
- Pour partenaires, forfait à 400€/jour

→ Avec Frais de déplacement : pour les réunions et enquêtes sur le territoire

→ Avec Frais de communication : pour l'organisation d'une journée de restitution